



Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et
de la construction (1949-1958)

Répertoire (19771096/1-19771096/4)

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1977

INTRODUCTION

Référence

19771096/1-19771096/4

Niveau de description

fonds

Intitulé

Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et de la construction

Intitulé

Logements économiques et familiaux (projets types). 1953-1958

Date(s) extrême(s)

1949-1958

Présentation du contenu

OBSERVATIONS DES ARCHIVES NATIONALES

PROJETS TYPES HOMOLOGUES. 1953-1958

Cartons C 2456 - 2459

Sous l'impulsion du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, M. Pierre COURANT, un certain nombre de mesures sont prises en 1953 en vue d'accélérer la construction de logements économiques et familiaux (Lojecos) et de permettre en particulier l'accession à la propriété d'un plus grand nombre de familles. Suivant les dispositions du décret 53 - 200 du 16 mars 1953 (J.O. du 17 mars), la construction de Lojecos conforme à des plans types homologués par le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, bénéficie d'un prêt pouvant atteindre 80% des dépenses y compris, le cas échéant, le prix d'acquisition du terrain ; d'autre part le décret 53 - 201 de la même date porte le maximum de la prime à la construction à 1 000 F. le M2 de surface habitable pour les logements de ce type. Enfin, un arrêté interministériel du 17 mars 1953 fixe les caractéristiques auxquelles doivent répondre les Logecos.

Dans le même temps la Direction de la Construction procède à un recensement des logements présentant les caractéristiques demandées : enquêtes des délégués départementaux du Ministère, enquêtes d'architectes, recherches de documents dans les archives de la Direction et dans les revues spécialisées (voir carton C 2456 - documentation) - Les différents plans retenus sont soumis à une "Commission d'agrément des projets types" créée par arrêté ministériel du 12 mars 1953. En juin de la même année paraît un catalogue de "plans types", 1er vol. logements individuels ; 2ème vol. logements collectifs (voir carton C 2456). De nouveaux agréments sont accordés par la suite (cartons C 2456 à 2459). Le présent versement couvre la période 1953 - 1958. A partir de 1958 une nouvelle procédure d'homologation est instituée. Voir versement du 25 octobre 1971. Cartons C 414 à C 535.

Sommaire Logements économiques et familiaux (C 2456-C 2459). Art 1 : Textes réglementaires : Décret numéro 53-200 du 16 mars 1953, 1949-1954. Art 1-4 : Projets-types homologues avec plans, par région, 1949-1958

Type de classement

Classement par région

Nom du producteur

http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_017302

Cet instrument de recherche a été rédigé dans le système d'information archivistique des Archives nationales. Il est en Français.

Il est conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales.

Pierrefitte

Termes d'indexation

logement social; logement; architecture; plan; plan; réglementation; agrément

Répertoire (19771096/1-19771096/4)

19771096/1

C 2456

Textes réglementaires relatifs à l'établissement de projets types. 1953-1954

Documentation : 1949-1953

Catalogues de plans - types. 1953

Projets types homologués de logements économiques et familiaux - (perspectives et plans, fiches blanches)

classement par région :

x Alsace

x Atlantique

x Bourgogne - Franche-Comté. 1955-1958

19771096/2

C 2457

Projets types homologués

x Bretagne

x Centre

x Ile de France

x Vallée de la Loire

19771096/3

C 2458

Projets types homologués

x Lorraine

x Méditerranée

x Midi

19771096/4

C 2459

Projets types homologués

x Nord

x Normandie

x Rhône - Alpes

x Vosges